

PROCES-VERBAL DU 5 MARS 2018

Présents : André Ferretti, Lydie Ferretti, Lysiane Chanut, Pierre Felt, Denis Manassero, Joëlle Marchi, Gilbert Manzi, Antoine Cau.

Absents excusés : Eddy Degiovanni, Antoine Carlotti

Début de la réunion 19H

Dossiers traités

▶ 	10 km et semi cannes 25/02/18	21 décembre 2017 à 16:40
▶ 	Baous 8 avril 2018	17 janvier 2018 à 17:57
▶ 	Beausoleil 17/mar 18	12 décembre 2017 à 14:34
▶ 	breil 4/03/18	21 décembre 2017 à 17:15
▶ 	calvaire antibois 1 avril 2018	8 janvier 2018 à 17:24
▶ 	col de vence 6 mai 2018	21 février 2018 à 09:41
▶ 	collines niçoises 1/5/18	9 février 2018 à 18:56
▶ 	esteron 25 mars 2018	19 janvier 2018 à 12:22
▶ 	falicon 17/3/18	8 février 2018 à 16:07
▶ 	Gorbio 4fev 18	14 décembre 2017 à 13:03
▶ 	kv tres crous 19/05/18	aujourd'hui à 12:24
▶ 	la peira 2/6/18	8 février 2018 à 16:30
▶ 	Mougins 18 mar 18	12 décembre 2017 à 14:48
▶ 	nocturne des abeilles 31 mars 18	8 janvier 2018 à 17:06
▶ 	peillon li cabra 10/06/18	aujourd'hui à 13:00
▶ 	pont du loup 10/05/18	21 février 2018 à 18:11
▶ 	rimplas 26/05/18	aujourd'hui à 12:45
▶ 	rocbiera trail 12/5/18	21 février 2018 à 19:41
▶ 	ronde des plages	aujourd'hui à 12:19
▶ 	roq4 trail 29/4/18	26 janvier 2018 à 11:55
▶ 	tapet nordique 18/03/18	22 décembre 2017 à 11:33
▶ 	TBA 14&15 avril 2018	17 janvier 2018 à 19:30

▶  trail de la colmiane 24/02/18	5 décembre 2017 à 14:50
▶  trail des limaces 20/05/18	6 février 2018 à 18:16
▶  urban trail de Cannes 21/01/18	5 décembre 2017 à 14:32

RAPPEL : Tous dossiers envoyés par courrier seront retournés et non traités. Pour les dossiers via le site (incomplets) idem. Inutile de les amener au bureau ou directement à la préfecture, cela vous sera retourné de toute manière. (pour les rares organisateurs n'ayant pas internet s'adresser directement à calendrier.am@gmail.com, on vous trouvera une solution)

Courses annulées :

La Vallaurienne (28-01-18) – Les Baous St Jeannet (8-04-18) – Pierrefeu (09-09-18)

La nouvelle réglementation met en difficulté les organisateurs ainsi que nous même. Une réunion à la Préfecture de Nice sera demandée afin de nous mettre en concordance et de palier au mieux les difficultés rencontrées.

ATTENTION : Un nouveau décret est sorti, qui interdirait toute manifestation lors des WE surchargés, veuillez le lire attentivement (organisateur), vous le trouverez en pièce jointe.

Nouveau logiciel : Nous avons acquis un nouveau logiciel de gestion de classement pour nos différents challenges, subventionné par le Conseil Départemental. Cela facilitera la tâche de notre responsable, mais pour cela il est impératif de respecter un certain format de classement (format qui vous a été envoyé), et surtout de communiquer au responsable les résultats de vos épreuves **sous 24 heures.**

Site de la CDCHS : la mise à jour sera faite rapidement. Un lien vers facebook sera créé.

Divers :

Levens nous a fait parvenir un dossier pour un nouveau Trail qui devrait avoir lieu le 20 mai courant. Courrier a été fait à l'organisateur, mentionnant qu'il ne pouvait arbitrairement faire son épreuve, sachant qu'elle n'est pas au calendrier et que ce jour là il y a déjà 3 épreuves.

De ce fait, et pour toutes les raisons qui incombent, nous avons décidé à l'unanimité, qu'une pénalité sera demandée à l'organisateur en retrait du règlement. Somme à définir et qui sera

reversée à (aux) organisateur (s) qui seront sur la même date. **Ceci sera soumis à un vote lors de notre assemblée générale du 28 septembre 2018.**

24 heures à Opio : Ultra Marathon nous demande une cotisation de 72 euros (à voir)

Championnat départemental et régional de Marche Nordique aura lieu le 18 mars 2018 à Bar/loup. La CDCHS 06 sera présente.

Et pour finir nous vous présentons le nouveau logo de la CDCHS 06.

Fin de la réunion 20H 30

La secrétaire

Le Président

Joëlle Marchi

André Ferretti